



## PREMIERES PISTES DE PROJETS EN COURS DE REFLEXION

**1- Projet « Rue zéro déchet »** : Depuis janvier 2019, Paris 10<sup>ème</sup> teste pendant un an un modèle de « **rue zéro déchet** » avec **sensibilisation, éducation et adhésion** de tous les acteurs de la société (particuliers, commerces, entreprises, services publics, établissements scolaires, etc...). L'objectif est de réduire le volume des déchets, à l'horizon 2025, de 10% par rapport à 2010 (il **n'est pas interdit d'être plus ambitieux** ...). Ce test à l'échelle d'une rue représentative de l'arrondissement, permet d'évaluer les difficultés rencontrées et d'ajuster les composantes du projet pour ensuite l'élargir à tout l'arrondissement. Nous souhaitons décliner cette expérience-test à Aix-en-Provence puis l'élargir à toute la ville et, enfin, entraîner les autres communes du territoire.

Il s'agira donc de travailler sur ce projet en collaboration avec la **Municipalité** et les **associations locales** volontaires :

- choisir une rue pertinente et représentative,
- aider à la mise en place des campagnes de sensibilisation des différents acteurs de cette « mini-société »,
- aider à la mise en place de tous les aspects techniques du projet,
- etc.

**Tous les projets développés ci-dessous seront à appliquer en priorité dans le « laboratoire » que constituera la « Rue Zéro Déchet »**. Contacts avec la mairie de Paris 10<sup>ème</sup>.

**2- Projet « Défi famille Zéro déchet »** (en collaboration avec les associations « **Zéro Déchet Pays d'Aix** », « **Farigoulette** », « **Sekoia** », « **Repair Café** », ...).

Il s'agira de **s'inscrire soi-même** (si on le souhaite) et surtout de **recruter des familles volontaires** pour **s'engager et être suivi pendant un an**, pas à pas, dans l'objectif de **changer sa manière de consommer** et de **réduire drastiquement ses déchets**.

Il sera question, tout d'abord, de **sensibilisation** avec **conférences pédagogiques**, puis de **passage à l'action** donnant à chacun un pas à pas adapté à sa manière de vivre, avec un suivi régulier et bienveillant tout au long de l'année. Un **diagnostic personnalisé** du volume, du poids et du contenu des déchets de chaque famille, sera effectué au début du défi puis un an plus tard. Chaque année, de nouvelles familles devront être recrutées et formées.

**3- Projet « COMPOSTAGE »** : Les matières organiques constituent 30% de nos déchets. Il est fondamental de les réduire et de les valoriser pour un retour nourricier à la terre. Il s'agira donc de réfléchir et de travailler avec la Municipalité au **développement du compostage des matières organiques sur tout le territoire et, en particulier, en centre-ville** (concentration de déchets et difficulté de collecte) : plusieurs options possibles à mixer ensemble selon les configurations et situations par quartier :

- **Mettre en place un plan municipal de collecte des bio-déchets** émanant des différents acteurs de la société (particuliers, restaurateurs, services publics, etc...)
- **Développer les formations au compostage pour particuliers**. Il est très important de bien former les particuliers et de ne pas les laisser seuls devant les difficultés éventuelles afin qu'ils n'abandonnent pas. La population devra être suivie et épaulée dans sa pratique du compostage.
- **Encourager le lombricompostage en appartement** : sensibilisation, formation et suivi des particuliers. La boîte prend peu de place et n'émet aucune odeur. Technique très efficace à privilégier en centre-ville.
- **Organiser une filière pour la valorisation et l'utilisation du compost** : il est très important que chaque foyer (même ceux qui ne possèdent ni plante ni jardin), **trouve un débouché pour leur compost** car, s'il est non utilisé, il risque de se retrouver dans l'évier ou dans la nature, ce qui sera très dommageable pour l'environnement (source de forte pollution organique).
- **Mettre à disposition des habitants des composteurs collectifs** après évaluation des implantations possibles.
- **Cartographier les sites de compostage collectif potentiels** et évaluer les implantations possibles (pieds d'immeubles, écoles, jardins partagés ...).
- Afin de gérer les difficultés éventuelles, **pousser à la création d'un poste de « référent-maître-composteur » par quartier** (taille du quartier à déterminer) qui gèrerait le compostage des déchets organiques de plusieurs immeubles (là où la situation le permet). Si la configuration est impossible sur place, il organiserait la collecte des déchets organiques et leur transport vers des plateformes de compostage municipales ou intercommunales dans un lieu plus approprié (service des espaces verts de la ville par exemple si le lieu le permet, ou ailleurs). Ce travail pourrait être sous-traité par de petites entreprises locales de réinsertion (création d'emplois).

Le compost récolté serait utilisé pour fertiliser les espaces verts de la ville, ou donné aux agriculteurs locaux.

- **Investissement municipal dans des tonneaux rotatifs à compostage** : procédé qui permet un compostage très rapide des déchets organiques et qui a beaucoup d'avantages (utilisation simple, sans odeur, mélange et aération optimisés du compost, processus rapide, ...).

- **Favoriser et aider la création d'associations ou petites entreprises de collecte, en vélo, de déchets organiques en centre-ville, avec compostage**. De nombreux exemples en France :

- **La Tricyclerie** à Nantes et bientôt à Poitiers : <https://latricyclerie.fr/projet>
- **Les Alchimistes** à Paris : <http://alchimistes.co/> et <https://www.18h39.fr/articles/collecter-les-dechets-a-velo-et-faire-du-compost-en-plein-paris-une-revolution.html>
- **Récup'** à Bordeaux : <https://www.recup-compostage-urbain.fr/>

**4- Projet « Mon Bébé Zéro déchet »** : Un bébé pèse 1 tonne de couches jetables dans les 3 premières années de sa vie. Ces déchets sont énormes, la pollution générée pour leur production est très importante, ainsi que le coût financier pour la famille et pour la société. Pistes de solutions pour réduire la pollution générée : **Utilisation des couches lavables** et **abandon des lingettes jetables** (utilisation de lingettes lavables et réutilisables avec liniment oléo-calcaire).

Pour cela il s'agira de :

- **Former et équiper les maternités, pôles pédiatriques des hôpitaux, crèches**, etc. de couches et lingettes lavables et réutilisables ; mettre en place les services de nettoyage et de désinfection nécessaires (ou utiliser les services d'une association ou petite entreprise spécialisée dans le domaine)
  - **Accompagner les parents** dans cette démarche (sensibilisation, éducation, ...)
  - **Favoriser et aider les associations et petites entreprises spécialisées dans la collecte, le nettoyage et la redistribution des couches** (création d'emplois). Exemple de l'association « **Ma petite couche** » : <https://www.mapetitecouche.fr/>
- Le coût final pour la famille, pour les maternités et les crèches baisse très fortement, ainsi que le gigantesque poids des déchets à traiter.

**5- Projet « Zéro Mégot »** : Avec les **4000 substances toxiques** qu'ils contiennent, les mégots sont extrêmement polluants et considérés comme **déchets dangereux**. Les **dégâts sur l'environnement sont considérables** (un mégot pollue 500 litres d'eau sans compter le filtre plastique (qui prend 15 ans pour se dégrader) souvent ingéré par la petite faune sauvage qui en meurt). Trois entreprises en France les dépolluent et recyclent le plastique du filtre :

- **MéGo!** : <https://me-go.fr/>
- **EcoMégot** : <https://ecomegot.com/>
- **TchaoMégot** : <https://tchaomegot.com/?fbclid=IwAR1xDryKtR0wV0Vv-Eazx3GHQ1-ZYQO5EigZIMb-Abe9gombm-zLjM9uxiA>

Il s'agira donc :

- de **favoriser des partenariats** entre ces organismes de traitement des mégots et la Municipalité, les restaurants, les entreprises, ... etc. Venelles est pionnière en ce domaine et a déjà équipé la ville de 15 poubelles à mégots. Nous souhaitons que la ville d'Aix emboîte le pas, mais également les entreprises, les restaurants, les bars, les lieux de spectacles, etc. ...
- **D'inciter la Municipalité à installer des grilles de récupération** des petits déchets au niveau des plaques d'égout : (<https://www.instagram.com/p/B5m5n3HoxVm/>) et de **végétaliser les pieds d'arbre** pour dissuader les fumeurs d'y jeter leurs mégots.
- **d'organiser des campagnes de sensibilisation** de la population, en partenariat avec la Municipalité (actions fondamentales pour que ce projet soit une réussite) et les associations locales comme **GreenMinded** à Marseille (<https://www.greenminded.fr/>), ou **Recyclop** (<https://www.facebook.com/Recyclop.org/>). La distribution gratuite de petits cendriers de poche permettra d'amorcer la prise de conscience.

La gestion des poubelles à mégots pourrait être municipale ou donnée à une association (comme **GreenMinded** ou **Recyclop**)

**6- Projet « Kit Fêtes/Évènements Zéro Déchet »** (sur le modèle **OuiKit** créé par **Ouishare** et **Zéro Waste France** : <https://lamaisonduzerodechet.org/emprunt-du-ouikit/>) : afin de limiter le gaspillage des ressources et refuser la vaisselle jetable, il s'agit de mettre en commun du matériel pour l'organisation de fêtes, de kermesses et d'évènements divers, à destination des associations, des établissements scolaires et des particuliers.

Le **OuiKit** sera constitué de : - **vaisselle réutilisable** : gobelets, assiettes, bols, pichets, couverts en métal,  
- **poubelles de tri** (pour les déchets non recyclables / recyclables / le verre / les mégots)

Le **OuiKit** sera **GRATUITEMENT mis à disposition** des associations, des écoles, des particuliers ... Il devra être rendu propre et sec. Seuls les éléments manquants ou cassés seront facturés à l'emprunteur.

Ce projet existe déjà à Paris. A décliner chez nous... Il s'agira donc de **sensibiliser** (décideurs publics et privés, associations, particuliers, ...) et **faire connaître le OuiKit**, puis d'aider à la **création et à l'organisation du/des OuiKit**. La gestion pourrait être municipale ou bien donnée à une association (création d'emplois). Travail en collaboration avec « **Zéro Déchet Pays d'Aix** ».

**7- Projet « Cantines Zéro Déchet »** (en collaboration avec le groupe **Green Cantine**) : Il s'agit de réduire drastiquement l'émission de déchets dans la restauration collective (cantines scolaires, restauration d'entreprise et du service public) :

- **Réduire au maximum l'utilisation du plastique** : **barquettes jetables** (revenir aux plats en inox à nettoyer – favorise l'emploi), **bouteilles en plastique** (installer des fontaines à eau pour remplir gourdes et pichets), ainsi que **tous les produits à usage unique** en général (même ceux en matériaux recyclables ou biosourcés, comme les touillettes en bois : il est préférable d'utiliser des petites cuillères lavables et réutilisables).
- **Réduction du gaspillage alimentaire** à tous les niveaux de la chaîne (du champ agricole à « après l'assiette »).

Il s'agira donc de travailler avec les services publics et les entreprises offrant un service de restauration à leurs collaborateurs. Afin de les aider à s'impliquer pas à pas dans ce grand défi, la **Fondation pour la Nature et pour l'Homme**, créée par Nicolas Hulot, a mis au point le réseau « **Mon Restau Responsable** » (<https://www.monrestauresponsable.org/>). Cette **démarche gratuite** est basée sur 4 piliers et 12 axes de progrès avec un **suivi**, une **aide** et des **conseils personnalisés**. 1266 restaurants collectifs en France sont déjà engagés dans cette démarche.

Il s'agira donc de **sensibiliser**, de **faire connaître ce réseau** et d'**obtenir l'adhésion** des décideurs publics et privés.

**8- Projet « Restaurants Zéro Déchet »** : ce secteur, gros générateur de **déchets organiques** (nourriture, huile de friture, ...), de **plastique** (bouteilles d'eau, pailles, barquettes à emporter ...), de **verre** (boissons), **d'aluminium** (canettes) doit s'engager dans la maîtrise et la valorisation de ses débris. Il s'agira de :

- **Développer le label « Restaurant écoresponsable »** : l'association « **Écotable** » a mis au point ce label qui s'adresse **spécifiquement aux restaurants, bars, etc...** : <https://ecotable.fr/fr/about>

Sur le même schéma que « *Mon Restau Responsable* » dédié aux cantines, ce label identifie et valorise les restaurants écoresponsables à partir d'un cahier des charges précis et selon trois niveaux d'engagement afin d'aider les restaurateurs à développer des pratiques vertueuses (analyse des pratiques, conseils sur-mesure et solutions concrètes vers tous les acteurs de la restauration). L'association aixoise **Sekoia** travaille également sur ce créneau et a développé le label SEKOIA sur un schéma analogue.

- **Inciter les acteurs de la vente à emporter** à proposer un système de **consigne des emballages** (boîtes, bouteilles et bocaux) commun aux restaurateurs de la vente à emporter, et **bannir les emballages jetables**. Exemple à Toulouse avec l'association « **En boîte le plat** » : <https://www.facebook.com/brutnatureFR/videos/471759323596935/?v=471759323596935> ).

- Pousser à **l'organisation de la collecte spécifique des déchets organiques et des huiles de friture pour valorisation** (compostage, méthanisation, etc...). Cette collecte pourrait être organisée par une association ou petite entreprise de réinsertion (voir plus haut « Projet Compostage »)

Il s'agira donc de **sensibiliser**, de **susciter l'adhésion** des acteurs de ce secteur à ces nouvelles pratiques et de travailler, avec eux, à la **mise en place de ces nouveaux systèmes**. Travail en collaboration avec les associations **Sekoia**, **Zéro Déchets Pays d'Aix** et **Ecotable**.

**9- Projet « Marchés et commerces responsables »** (travail en collaboration avec les associations **Sekoia** (<https://sekoia.me.wordpress.com/le-label/>), **Zéro déchet Pays d'Aix** et **Zéro Waste France** (<https://www.zerowastefrance.org/projet/mon-commercant-zero-dechet/>) : aider les commerçants à adopter des pratiques vertueuses et à limiter au maximum les déchets générés par leur pratique :

- **exclure véritablement l'usage des plastiques** (même réutilisables, biosourcés ou « biodégradables »),

- **Encourager la vente en vrac** (aides aux commerçants et avantages pour les consommateurs),

- **généraliser l'utilisation des contenants réutilisables**, consignés ou apportés par les consommateurs), etc ...

L'association aixoise **Sekoia** travaille sur la mise en place d'un label à trois niveaux en fonction du degré d'engagement du commerçant. **Zéro Waste France** a édité un livret d'accompagnement des commerçants, en 12 engagements.

**10- Projet « Mon Entreprise/Mon Service Public responsable »** (travail en collaboration avec les associations **Zéro déchet Pays d'Aix** et **Zéro Waste France** (<https://www.zerowastefrance.org/passer-a-l'action/mobiliser-entreprise/>) : aider les entreprises privées et publiques à adopter des pratiques vertueuses et à limiter au maximum les déchets générés par leurs activités (sur le même modèle que le projet « Etablissements scolaires Zéro déchet »). **Zéro Waste France** a édité un livret d'accompagnement des entreprises, en 12 engagements (<https://www.zerowastefrance.org/publication/zero-dechet-au-bureau/>).

**11- Projet « Etablissements scolaires Zéro déchet »** : Projet à adapter aux **primaires**, **secondaires** et **campus**, à l'attention des **élèves**, du **personnel enseignant** et du **personnel administratif**, gros consommateurs de petits matériels de bureau, de papiers, de cartouches d'encre, ... :

- **Collecte et recyclage du petit matériel de bureau** à envoyer à **TerraCycle**, seule structure en France qui recycle ce type de déchet (stylos, feutres, fluo, scotch, agrafeuses, bâton de colle, règle, équerre, ...). Il s'agira de sensibiliser et d'obtenir l'adhésion des personnes, qui devront s'équiper de boîtes de collectes faciles d'accès pour collecter le matériel et l'envoyer au recyclage. Les écoles de Puyricard l'ont déjà réalisé et perçoivent chaque année une petite rémunération de la part de TerraCycle qui est versée à la coopérative de l'école.

- **Papiers** (sensibiliser à l'utilisation du papier recto-verso, à la collecte dans des poubelles spécifiques et à l'envoi au recyclage),

- **Cartouches imprimantes** (à collecter dans poubelles dédiées faciles d'accès et à envoyer au recyclage),

- **Machine à café** : bannir gobelets et touillettes jetables et opter pour mug et cuillère réutilisables, collecter et composter les déchets organiques (café/thé), dissuader d'utiliser les machines à capsules en aluminium et, s'il y en a, les collecter et les envoyer au recyclage.

- **Installation de poubelles de tri**, nombreuses, faciles d'accès et avec signalétique pédagogique,

- **Installation de poubelles à mégots** (campus et peut-être Lycées ?),

- **OuiKit Fêtes / événements** (pour campus et secondaires ; le kit primaire pour les kermesses serait pris en charge par la mairie ?),

- **Campagnes de sensibilisation régulières** à l'adresse des 3 publics,

- **Cantine** : . Zéro plastique,

. Zéro bouteille d'eau en plastique (mise en place de fontaines et distribution de gourdes réutilisables),

. Stop gaspillage alimentaire,

. Compostage des déchets organiques.

L'association nationale **REFEDD** (**RE**seau **F**rançais des **E**tudiants pour le **D**éveloppement **D**urable : <https://refedd.org/le-reseau/>) regorge d'infos et d'astuces à décliner sur notre territoire.

Le **Lycée Cézanne** à Aix a commencé sa mutation grâce à l'action d'une Lycéenne engagée et responsable : observant que la cafétéria du lycée vendait 450 petites bouteilles d'eau en plastique par jour, Zoé a convaincu la Direction de mettre en place des fontaines à eau et d'abandonner la vente des petites bouteilles. Les élèves doivent s'équiper de gourdes personnelles. A généraliser ...

**12- Projet « ateliers cosmétiques et produits ménagers faits maison »** (en collaboration avec les associations « *Farigoulette* », « *Zéro Déchet Pays d'Aix* », « *Sekoia* », « *RecyclAix* »).

Ces ateliers offrent des solutions simples et efficaces pour remplacer tous les produits du quotidien générateurs de déchets plastique ou autre.

Il s'agira donc de **développer les initiatives des associations existantes** et/ou **d'animer**, à leurs côtés, **des ateliers réguliers**, dans tous les quartiers, et auprès de tous les publics (jeunes, adultes, etc...).

**13- Projet « Ateliers de réparations »** en collaboration avec l'association « *Repair Café* » : <http://www.repaircafepaysdaix.fr/>.

- **Recenser et Intensifier les initiatives des structures proposant des services de réparation et de réutilisation** des objets et électroménagers, dans tous les quartiers et à un rythme régulier.

- **Établir des liens entre ces structures et les filières de collecte et déchetteries.**

**14- Projet « Retour de la Consigne »** : pour réduire drastiquement le volume global des déchets et pour réduire nos émissions de carbone dans l'atmosphère, la consigne est fondamentale.

- **La consigne du verre pour réutilisation en première intention** (bouteilles, bocaux, etc...) : localement, les bouteilles de bière des brasseurs locaux et les bocaux des producteurs de miels, compotes, confitures et conserves, pourraient être un début d'action. De même pour la vente à emporter : système de boîtes à repas en verre consignées : voir plus haut « Restaurants et vente à emporter » et l'expérience de l'association « *En boîte le plat* » :

(<https://www.facebook.com/brutnatureFR/videos/471759323596935/?v=471759323596935>)

- **La consigne des autres emballages à usage unique** (canettes aluminium, bouteilles diverses) non pas pour une réduction des déchets mais pour améliorer le taux de collecte et de tri afin de réduire le nombre de déchets abandonnés dans la nature. Le travail de fond sur l'abandon des emballages à usage unique ne peut pas être mené à l'échelle locale mais nationale.

**15- Projet « Sensibilisation du jeune public »** auprès des scolaires et dans les structures d'accueil (bibliothèques, centres aérés etc.). Projets particuliers avec les lycées. Impliquer les jeunes dans la recherche des solutions. L'éducation des jeunes est fondamentale pour qu'ils deviennent des adultes responsables. Des interventions ont déjà été réalisées par le groupe Zorro Déchet dans les écoles de Puyricard ainsi qu'au Centre socioculturel Davin. Pratiques à démultiplier. Trois grandes étapes :

★ **Emerveiller** les jeunes sur les beautés incroyables de la nature qui font naître des émotions sensibles,

★ **Constater** les atteintes portées à ces merveilles si fragiles,

★ **Se mettre en action** pour les protéger : mieux se comporter en général vis-à-vis de la nature, moins et mieux consommer / jeter.

Utiliser le jeu et les actions provenant du cheminement intellectuel de l'enfant.

**16- Projet « Responsabilité du nettoyage et entretien »** (bords de routes, terrains publics et privés, espaces naturels etc).

Le spectacle des bords de routes de notre territoire est effarant. Ces amoncellements de déchets détruisent complètement les écosystèmes et anéantissent la faune sauvage, terrestre et aquatique, par contact ou ingestion.

De plus, au printemps, le passage de la faucheuse de hautes herbes sur les bords de route pulvérise en même temps les plastiques, canettes et autres déchets abandonnés. Impossible de les ramasser par la suite. Ils se fragmentent en micro particules, mortifères pour la faune sauvage qui les ingère. Avant de faucher les hautes herbes on nettoie les talus !

**Qui est donc en charge du nettoyage de ces espaces ?** Mettre chacun face à ses responsabilités : les chemins communaux sont sous la responsabilité de la commune, les routes départementales sous la responsabilité du département, etc... Chaque niveau doit prendre en charge la part qui lui revient et l'entretenir le mieux possible (on ne peut pas demander des efforts à la population si les services publics manquent à leurs devoirs...).

Il s'agira donc :

- de **déterminer les responsabilités** de chaque service publique et/ou privé,

- de **trouver, ensemble, des solutions d'entretien régulier** (sachant que la réduction des déchets en amont est, bien évidemment, un préalable) : ce travail pourrait être confié à une association ou à une petite entreprise en réinsertion (création d'emplois) en échange d'un budget collectif issu des différents niveaux administratifs, alloué annuellement.

**17- Projet « Collectes de déchets sauvages »** : Il s'agira de venir étoffer l'équipe en charge des opérations mensuelles de nettoyage afin de répartir la tâche. Le processus d'organisation de ces opérations est déjà en place et bien rodé, décrit dans un pas à pas très facile à suivre. Tout le matériel est disponible. Des défis pourraient être organisés entre les écoles avec une dimension pédagogique.